

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39

**B – 1060 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 19661/2004-137 (corr. M. De Blicq)  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.158/s.355  
Annexes : 2 plans

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de l'Aqueduc, 44. Transformation d'un bâtiment arrière.

En réponse à votre lettre du 29 septembre 2004, en référence, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 octobre 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

Pour rappel, la CRMS a déjà été interrogée en sa séance du 2 avril 2003 à l'occasion des dits travaux portant sur l'extension de la maison par une annexe en façade arrière. La Commission ne s'était pas opposée à ce principe mais avait demandé de préserver le rythme de la façade en ne dépassant pas la travée de l'actuelle cuisine en largeur.

Après examen des nouveaux plans, si la CRMS observe une modification quant à l'assise de cette annexe, elle réitère sa remarque quant au fait de ne pas dépasser la travée de la cuisine en largeur et suggère de l'appuyer à droite contre le mur mitoyen, comme il se doit.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.